

3 RUE DU MOULIN 67500 BATZENDORF

☎ : 03 . 88 . 73 . 85 . 45 ✉ : 0670864A@ac-strasbourg.fr



**Procès-verbal de la 2^{ème} séance ordinaire
du Conseil d'École du 25 mars 2021**

à l'École des Prés Verts de Batzendorf, de 18h03 à 18h30

1. Accueil - présentation

Présents : - Mme *Isabelle DOLLINGER*, Maire de Batzendorf ;
- Mme *Marie-Laure PFEIL*, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires ;
- M. *Patrice GRAULIER*, directeur d'école ;
- Mmes *Marie-Pierre BOULLAY*, *Émeline INGWILLER*, *Justine ROHR*
et *Emmanuelle WEIBEL*, enseignantes ;
- Mme *AMMANN Virginie*, ATSEM ;
- Mmes *Gaëlle ERNST*, *Angélique CORTIAL*, *Véronique COLDEBOEUF*
et *Vérène PIERRON*, représentantes de parents d'élèves .

Excusés : - M. *Philippe DANÉY DE MARCILLAC*, Inspecteur de l'Éducation Nationale ;
- Mme *Françoise JUNG*, enseignante ;
- Mme *Fanny ROHR*, Directrice de l'Accueil de Loisirs de Batzendorf ;
- Mme *Nathalie BRESTENBACH*, représentantes de parents d'élèves .

2. Lecture du dernier rapport de Conseil d'École

Il est approuvé à l'unanimité.

3. Subventions accordées à la coopérative scolaire

Subvention de la part de la Mairie

Au nom de l'équipe enseignante, le directeur remercie le conseil municipal qui a accordé une subvention aux classes de PS-MS Bilingue, GS-CP Bilingue et CP-CE1-CE2 Monolingue pour leur activité Poney, à raison de 6 €/enfant et par jour ; soit 12 €/enfant pour la classe de Mme WEIBEL et 24 €/enfant pour les classes de Mme ROHR et Mme INGWILLER.

Cette subvention, ainsi que l'apport par la coopérative scolaire (vente de chocolats), a permis de voir baisser le prix de la sortie demandé aux familles : pour les classes de GS-CP bilingue et CP-CE1-CE2 monolingue, il passe de 102 € à 50 € pour la semaine (4 séances), et pour la classe de PS-MS bilingue, il passe à 0 € (2 séances).

Subvention de la part de la FCPE

L'équipe enseignante remercie la FCPE pour l'argent reversé, ce qui a permis d'acheter des raquettes, des volants et des filets de badminton, ainsi que des tapis de gymnastique, du matériel de motricité et des tricycles pour les maternelles. La Mairie annonce qu'elle prend en charge les filets et les poteaux de badminton, qui seront intégrés au city stade rénové. Les représentants de parents d'élèves annoncent alors qu'ils pourront augmenter leur subvention pour les tricycles, ce qui va permettre d'en commander 15 au lieu de 12.

4. Inscriptions et effectifs pour 2021 / 2022

Il est à noter que les inscriptions se sont faites cette année à la Mairie, et qu'il en sera de même pour les années ultérieures. Aussi à l'avenir, les parents des futurs élèves de l'École des Prés Verts voudront donc bien consulter le site de la Mairie de Batzendorf pour toute information concernant les inscriptions à l'école. Pour l'année scolaire 2021/2022, 21 enfants de Petite Section et 1 enfant Moyenne Section ont été inscrits à la Mairie et enregistrés à l'école à la date du 25 mars 2021.

Les répartitions prévues normalement pour l'année scolaire prochaine seront celles-ci :

Classe de PS-MS-GS (bilingue) : 11 PS, 14 MS et 8 GS, soit 33 élèves.

Classe de PS-MS-GS (Monolingue) : 10 PS, 10 MS et 6 GS, soit 26 élèves.

Classe de CP-CE1 (Bilingue) : 10 CP et 10 CE1, soit 20 élèves.

Classe de CP-CE1 : 5 CP et 6 CE1, soit 11 élèves.

Classe de CE2-CM1-CM2 : 9 CE2, 5 CM1 et 9 CM2, soit 23 élèves.

À la date du 25 mars 2021, les effectifs globaux de l'école seront donc de 113 élèves pour l'année scolaire 2021/2022.

La Mairie annonce qu'elle étudie la mise en place d'une aide complémentaire à l'ATSEM pour la rentrée 2021/2022 ; elle pourra apporter plus de renseignements lors de la prochaine réunion du Conseil d'École. À la question portant sur le nombre de places en salle de sieste, Mme le Maire précise qu'il y a 20 places de disponibles dans la salle ; de plus Mme WEIBEL précise que sur les 21 enfants de PS, comme tous les ans, tous ne dormiront certainement pas à l'école, ce qui amènera le nombre d'enfants à moins de 20 lors de la sieste.

5. Préoccupations des parents

Il est demandé à l'équipe enseignante si elle a réfléchi à une photo de classe. Effectivement la question s'est posée, mais comment faire avec l'obligation du masque pour les enfants d'élémentaire.

La question d'une sortie scolaire est posée : les enseignants en ont-ils envisagé la possibilité ? M. GRAULIER répond que les enseignants y ont déjà réfléchi, la piste la plus sérieuse ayant été la visite du Haut-Koenigsbourg ; toutefois, étant donné la situation sanitaire, il n'y a actuellement pas de retour de la part du château. Les représentants de parents d'élèves annoncent alors que la FCPE est prête payer un spectacle pour les enfants, même s'il doit y avoir autant de représentations que de classes, le non-brassage des élèves de classes différentes n'étant pas possible, protocole sanitaire oblige.

Les représentants de parents d'élèves font remonter que les parents souhaiteraient voir leurs enfants faire plus de sport en élémentaire. M. GRAULIER répond que le sport l'hiver n'est pas envisagé du fait d'une météo moins favorable qu'au printemps ; de plus malheureusement les séances de piscine, qui compensent cette situation en temps normal, n'ont pu être maintenues du fait de la situation sanitaire.

Toutefois, le beau temps revenant, les classes de CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 pourront retourner au stade pour des entraînements de badminton ou de pentathlon.

Le directeur en profite pour annoncer que le cross de cycle 3, qui a lieu traditionnellement à Weitbruch, a été annulé. De même, la rencontre d'Ultimate Cycle 3, qui se déroule chaque année à Batzendorf, est compromise par les règles actuelles du protocole sanitaire ; il était prévu le mardi 29 juin, mais à l'heure actuelle, M. GRAULIER ne peut dire s'il pourra être maintenu. Enfin, concernant la rencontre de Pentathlon Cycle 3 à Batzendorf, celle-ci est prévue le mardi 15 juin. Bien que cette activité permette beaucoup plus facilement de maintenir une distance de 2 m entre les enfants, le directeur ne peut assurer du maintien de la rencontre. Par contre l'entraînement au stade pourra être maintenu pour chaque classe.

La Mairie annonce que le matériel de badminton peut être gardé dans le local du stade, et confirme que le matériel du club de football peut être utilisé par l'école.

6. Besoins matériels dans l'école

Suite à sa demande de bénéficier d'un nouveau lecteur de CD dans sa classe, Mme BOULLAY remercie la Mairie pour la réponse favorable.

7. Divers

- La 3^{ème} réunion du Conseil d'École, aura lieu le **jeudi 17 juin 2021 à 18h00**.

Le président du conseil d'école et secrétaire de séance

